



L'ORPHELIN SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Entretien avec **Hélène Romano**, docteur en psychopathologie clinique au CHU Henri Mondor de Créteil et chercheur INSERM.

FAUTE DE FORMATION INITIALE ADAPTÉE, L'ÉCOLE EST SOUVENT DÉMUNIE POUR ABORDER L'ORPHELINAGE ET LES ENSEIGNANTS SE TROUVENT LIVRÉS À EUX-MÊMES... LE PRINCIPAL DANGER POUR L'ENFANT EST ALORS D'ÊTRE STIGMATISÉ, AJOUTANT UNE SOUFFRANCE SUPPLÉMENTAIRE À CELLE DU DEUIL. HÉLÈNE ROMANO NOUS LIVRE SON CONSTAT SANS COMPROMIS...

Peut-on dresser un état des lieux concernant la prise en compte de l'orphelinage au sein de l'école en France ?

Hélène Romano : Notre société ne veut pas entendre parler de la mort. À l'école, c'est par conséquent très compliqué. On peut noter une grande variabilité entre le 1^{er} degré et le second degré : il existe une plus grande identification projective à la position parentale du côté des instituteurs que du côté des professeurs du secondaire car le lien aux élèves est souvent plus affectif en école primaire. Quand un enfant perd son parent avant le collège, très souvent il y a une sorte d'appropriation par l'instituteur de cette histoire et une certaine promiscuité peut se mettre en place avec tout ce que cela comporte de bien et de moins bien :

comme le fait d'en parler ouvertement avec l'ensemble de la classe alors que l'enfant concerné ne souhaite pas forcément le dire. En primaire, l'enseignant est souvent très seul face à cette situation de démuni. Au collège, plusieurs enseignants partagent le temps scolaire des enfants, ils n'ont pas les mêmes enfants à temps plein et la souffrance est pour ainsi dire « répartie » entre enseignants.

D'où proviennent ces différences et ces difficultés selon vous ?

H. R. : Je constate un très gros souci de « non formation » des enseignants à la question de la mort : cela n'existe pas, ce sujet n'est tout simplement pas abordé en formation initiale. Au sein de l'établissement scolaire, ils ne savent pas quoi dire aux enfants endeuillés, comment leur dire, ce qui explique que le curseur

soit parfois mal réglé : soit dans l'excès, soit dans le déni et l'indifférence. Un exemple me vient qui fait écho à une situation régulièrement observée : celle d'une enfant qui a perdu sa maman. Au moment de la fête des mères, l'institutrice lui dit que l'atelier collectif est obligatoire et qu'elle n'aura qu'à donner son cadeau à sa grand-mère... Un propos qui est très violent, même s'il part d'une bonne intention qui est la préoccupation de ne pas écarter l'enfant de cet atelier. Face au manque de bonnes pratiques, chaque enseignant va donc faire avec son bon sens et sa bonne volonté, mais c'est parfois en décalage avec ce qu'il faudrait réellement faire. Cela dépend bien évidemment de la posture de l'enseignant : il lui faut trouver la bonne distance ce qui n'est jamais évident, car ces situations réactivent inévitablement leur propre rapport à la mort et leurs deuils personnels.



Les enseignants ne sont pas formés à la question du deuil.

Une question revient souvent : faut-il annoncer ou non en classe le statut d'orphelin d'un enfant ?

H. R. : Je constate que cette mort annoncée publiquement, (sans même demander l'avis à l'enfant orphelin) et que l'injonction faite aux autres enfants par l'enseignant de veiller à prendre soin de leur camarade orphelin, peut être une réalité insoutenable pour nombre d'élèves concernés. L'enfant ayant vécu le deuil est inéluctablement stigmatisé dans un statut à part qui n'est plus celui d'un élève et de l'enfant qu'il était avant la mort de son ou de ses parents. Si cela peut prêter à sourire, la mort perçue par un enfant avant ses 8 ou 9 ans n'est pas universelle, elle n'est pas irréversible et elle s'attrape... Un enseignant qui demande aux élèves d'être gentils avec un camarade parce qu'il a perdu son papa ne peut pas être entendu. « Parce que mon papa à moi, il est comme le papa de mon copain ; si le papa de ce camarade est mort, mon papa va mourir ». Ce n'est pas de la cruauté ou de la méchanceté. Ce sont des réactions liées au fait que l'on projette sur les enfants des capacités d'adultes qu'ils n'ont pas, des représentations du monde qu'ils n'ont pas. Ils n'ont pas les ressources suffisantes pour se dire : « le papa de ce copain est mort, mais cela ne veut pas dire que le mien va mourir ; ce camarade ne représente pas un danger pour moi. » Cela peut conduire à de la violence à l'encontre des enfants orphelins, qui se trouvent stigmatisés par les autres élèves, car ils représentent la mort : leurs camarades pensent alors « je vais mourir si je reste son copain. »

Est-il important que le(s) enseignant(s) soi(en)t bien informé(s) de la situation ?

Que pourrait-on leur conseiller ?

H. R. : L'expérience acquise nous permet de savoir qu'il est important que l'enseignant soit informé effectivement, mais surtout qu'il laisse l'enfant en parler avec ses camarades s'il le souhaite. Les enfants orphelins ont besoin de rester avant tout des enfants.



Hélène Romano : Docteur en psychopathologie clinique, psychologue clinicienne, psychothérapeute et chercheur INSERM. Elle coordonne la Cellule d'urgence médico-psychologique du Val-de-Marne et la consultation de psychotraumatisme au CHU Henri Mondor à Créteil. Depuis de nombreuses années, elle intervient en milieu scolaire suite à des événements traumatiques et anime régulièrement des formations. Hélène Romano est notamment l'auteur des ouvrages « Dis, c'est comment quand on est mort ? - Accompagner l'enfant sur le chemin du chagrin », aux Éditions La Pensée sauvage (2009), et « L'enfant face au traumatisme » aux Éditions Dunod (2013).

Pour en savoir plus : www.helene-romano.fr

Leur identité n'est pas celle d'un orphelin mais celle d'un élève parmi d'autres. Or, l'école est souvent le lieu où la vie continue. L'enfant orphelin peut en parler à ses camarades sans que les adultes en soient affolés. Par ailleurs, au collège, les fiches d'information de rentrée qui détaillent la profession du père et de la mère présentent un risque de réactivation constante de leur deuil. L'enfant choisit parfois de ne pas remplir la case, plutôt que de dire que son père est mort. Et bien souvent, l'enseignant va lui demander devant tout le monde : « Que fait-il ton père ? ». C'est insupportable parce qu'en permanence, on leur renvoie leur statut d'enfant et on les condamne à rester attachés à cette image de l'orphelin. L'information aux enseignants de ce statut d'enfant orphelin peut leur permettre de mieux comprendre certaines difficultés de l'enfant (problème de concentration, décharge émotionnelle, changement de comportement) mais le risque est qu'il soit stigmatisé encore davantage et par exemple que des explications trop simplistes soient mises en avant en cas d'échec scolaire. Il serait intéressant de savoir pourquoi l'enseignant veut ces informations ? Qu'est-ce que cela changera dans son rapport à l'enfant ? Et surtout, qu'est-ce que cela apporte à l'enfant ?

Il est aujourd'hui primordial d'accompagner les enseignants. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine. À leur décharge, malgré toute leur bonne volonté, ils sont souvent dans l'erreur en termes d'approche, tout simplement parce qu'ils n'ont pas l'information. Nous devons toujours être très attentifs dans le cadre de la prise en charge d'un enfant, veiller à être très présents dès le début auprès de lui ; nous devons lui permettre de parler, d'exprimer ce qu'il a vu et ce qu'il a compris de la mort de son ou ses parents ; nous devons respecter ses choix également, ne pas le forcer à faire ou lui imposer des choses dont il n'a pas envie.